



Compte rendu de la réunion d'échange du 13 février 2021

Objectif : permettre aux clubs et aux compagnies du département d'échanger sur la situation de leur structure due à la situation sanitaire et sur les solutions qu'elles ont puees ou projettent de mettre en place

Session réalisée en visioconférence le 13 février 2021.

Début à 20h00 et fin à 21h30

Modérateur : Julien Vibert avec l'aide Maryline Seite

Greffier : Corinne Coulon avec l'aide de Fernando Pereira

Enregistrement : Gilles Santenac uniquement pour la rédaction du compte rendu

14 clubs ou compagnies ont participé sur 24 :

- 1ère Cie d'Arc de Chennevières
- Cie d'Arc ELAN
- Cie d'Arc de St MAUR
- Les archers de L'Hay les Roses
- Cie Villecresnoises tir à l'arc
- 1ère Cie de Fontenay
- Cie d'Arc de Villiers
- Entente sportive Caudacienne
- Les archers Fresnois
- US Villejuif tir à l'arc
- 1ère Cie Arc de Vincennes
- USI section tir à l'arc
- Les Archers du Château de Sucy
- Cie des archers Arc N'Roses

Ce qui représente 70 % des licenciés du département.

Deux tours 2 tables sont organisés par le modérateur :

1. la situation actuelle
2. les solutions adoptées ou envisagées

1 – situation actuelle

Depuis la rentrée de septembre la plus part des clubs et compagnies ont maintenu leur école de tir pour les nouveaux archers soit en gymnase en octobre puis à l'extérieur depuis décembre.

Les formations des nouveaux archers pour 4 structures ont été ajournées par manque d'accès à des terrains en extérieur ou par la limitation des accès par les mairies.

Depuis le couvre feu à 18h en semaine, tous les entraînements se font principalement le samedi après midi à l'extérieur avec un registre de présence et parfois une inscription.



Les structures dont les installations sont gérées par les mairies ont des difficultés à avoir des créneaux horaires même en extérieur.

Globalement nous constatons que les archers qui ont 2 ans ou plus de licence sont peu nombreux à venir s'entraîner en extérieur (de l'ordre de 20%) alors que les nouveaux archers surtout les enfants malgré les conditions hivernales sont restés très motivés et réguliers à venir s'entraîner chaque semaine.

Les stages organisés pendant les vacances scolaires notamment à la Toussaint ont bien fonctionné.

2 – Solutions

Des mesures au niveau de certaines structures seront appliquées pour adapter la part club des cotisations des nouveaux archers à la rentrée 2021. Une structure a déjà modulé les cotisations de 2020 à 2021 pour ses archers de l'école de tir.

Les frais fixes et le fait que les installations extérieures ont pratiquement toujours été ouvertes poussent quelques structures à ne pas baisser les cotisations l'an prochain.

Quelques structures ont utilisé les licences Club et non compétition pour les cotisations 2020-2021 pour anticiper l'absence de compétition durant cette saison.

La question est posée vis à vis de la FFTA pour savoir si les cotisations 2021 seront baissées pour tenir compte de la situation au cours de la saison 2020.

Diverses solutions sont appliquées au niveau structure :

- Mail de contact par le président ou le capitaine
- Création de groupes Whatsapp ou Signal
- Mise à jour des sites
- Adaptation des séances d'entraînement en fonction des contraintes quand c'est possible
- Séance de renforcement à l'élastique en visio conférence
- Envoi de courtes vidéos pour échanger sur les positions au sein d'un groupe en formation notamment pour les jeunes
- Installation de champignons chauffants

D'autres sont prévues :

- Organisation de session découverte pour le public
- Séance de réglage d'arc pour les anciens archers
- Organisation de tirs amicaux au niveau d'une structure
- Pour les rencontres loisir, réservation par un outil en ligne

Pour les compétitions au niveau départemental, possibilité d'organiser ces rencontres sur plusieurs lieux. Un inventaire de ces lieux est en cours. Pour le groupe de



perfectionnement jeunes départemental, il y a eu une séance visio sur la création d'un logo.

Conclusion :

Nous constatons que :

- Les structures font preuve d'imagination pour maintenir la pratique du tir à l'arc
- Les entraînements ont toujours eu lieu dans la mesure des contraintes subies par les structures. Les entraîneurs ont toujours répondu présents
- Les nouveaux archers sont motivés et n'hésitent à venir s'entraîner à l'extérieur malgré les conditions climatiques notamment les jeunes. Cette motivation et les entraînements à l'extérieur permettent de former une génération d'archers de type «guerriers». C'est une bonne chose de faire découvrir l'extérieur tôt dans la saison.
- Par contre, une grande proportion d'archers de 2 ans et plus de licences ont arrêté de s'entraîner attendant les beaux jours et la levée des mesures sanitaires.

La reprise sera progressive et les structures seront probablement plus sollicitées que les années précédentes pour accueillir de nouveaux archers. Le tir à l'arc est un sport individuel qui se pratique à l'extérieur.

D'autres sessions d'échanges pourront être organisées dans les mois à venir en fonction des circonstances.

Remerciements des participants aux organisateurs de cette session.